



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège - division NamurRéservé
au
Moniteur
belge

23124359

18 SEP. 2023

Greffe

N° d'entreprise : 0460 413 765

Nom

(en entier) : MANTEC

(en abrégé) :

Forme légale : Société à Responsabilité Limitée

Adresse complète du siège : Rue de l'Industrie, 116 à 5002 Namur

Objet de l'acte : démission et nomination

Première résolution : démission de l'administrateur actuel

L'assemblée générale prend ainsi acte de la démission de la SRL BEMACOGÉ, dont Monsieur Emmanuel Cornet est le représentant permanent, de son mandat d'administrateur et d'administrateur-délégué de la Société, avec effet à la date de la présente assemblée. La lettre de démission de la SRL BEMACOGÉ sera annexée au présent procès-verbal.

Deuxième résolution : nomination du nouvel administrateur

L'assemblée générale nomme, en qualité d'administrateur unique de la Société, à compter de ce jour pour une durée indéterminée, la SRL MITFIN dont le siège est situé à 5640 Biesmerée, rue du Loret, 37, inscrite à la BCE sous le n°0715.406.375, dont le représentant permanent est Madame Christine VERKEST, domicilié à la même adresse.

La SRL MITFIN accepte le mandat d'administrateur unique qui vient de lui être confié.

Le mandat de la SRL MITFIN sera rémunéré.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : délégations de pouvoirs

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à Me Caroline Kempeneers ou à Me Estelle Nammour ou à tout autre avocat du cabinet Solis Law Firm, sis rue Phocas Lejeune, 8 à 5032 Isnes, à l'effet d'accomplir les démarches nécessaires en vue d'assurer la publication des décisions prises ci-avant au Moniteur belge, ainsi qu'à la BCE.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 28/09/2023 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).